

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

Séance du 13 mai 2020

L'an deux mille vingt , le treize mai à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Auffret, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Barrière, M Bouteyre, M Pages, Mme Nardini, M Roucher, M Garnier, M Guichoux, M Cristofoli, M Morisset, M Cases, Mme Durand, Mme Rigaud, M Ouillade

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Alhaitz
M Claudin à Mme Picard
M Dubos à M Auffret
M Alban à Mme Nardini
Mme Rivière à Mme Dumas
M Delpech à M Acquaviva
Mme Demare à Mme Layrisse
M Camacho à M Augé

Absent(s) :

M Barat, M Demanes

Secrétaire de séance : Mme Marie-Odile Picard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 13 mai 2020
Rendue exécutoire le : 15 mai 2020
Publiée le : 15 mai 2020

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 13 mai 2020

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION

M Jean-Louis Roucher, Conseiller municipal délégué aux Ressources humaines présente le rapport suivant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 susvisée, il appartient au Conseil Municipal de fixer ou de modifier l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de permettre des créations de postes pour tenir compte des évolutions réglementaires et des besoins nouveaux de la collectivité.

Ainsi, dans le cadre du recrutement d'un « Coordinateur de l'action éducative », il est nécessaire de créer un emploi à temps complet d'animateur territorial, ce poste étant précédemment occupé par un agent titulaire du grade d'avancement d'animateur principal de 2^e classe.

Il est donc proposé d'actualiser le tableau des effectifs budgétaires en créant cet emploi ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, sur la base du tableau annexé, d'actualiser le tableau des effectifs de la Commune de Saint-Médard-en-Jalles, à compter du 1^{er} juin 2020, en créant un emploi à temps complet d'animateur territorial.

Impute la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de la Commune pour l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 13 mai 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Jacques Mangon

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/06/2020

GRADE	CATÉGORIE	AUTORISES PAR LE CM	POSTES POURVUS	<i>Dont pourvus Par contractuel</i>
EMPLOIS FONCTIONNELS				
DIRECTEUR GÉNÉRAL	A	1	1	
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS</i>		4	3	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	33	22	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE – TNC 28/35e	C	1	0	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	29	26	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	13	13	
RÉDACTEUR	B	10	7	1
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	5	4	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	3	0	
ATTACHE	A	15	11	
ATTACHE PRINCIPAL	A	5	4	
ATTACHE HORS CLASSE	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE</i>		116	88	1
FILIÈRE ANIMATION				
ADJOINT D'ANIMATION	C	23	21	3
ADJOINT D'ANIMATION TNC 31,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 30/35	C	26	26	6
ADJOINT D'ANIMATION TNC 24,5/35	C	2	0	
ADJOINT D'ANIMATION TNC 17,5/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	11	8	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 30/35	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	3	2	
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	10	9	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	2	1	1
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	2	2	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ANIMATION</i>		82	72	10

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/06/2020

FILIÈRE CULTURELLE				
Patrimoine et bibliothèques				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	8	8	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2e CLASSE	C	6	0	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	C	5	5	
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2	1	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	3	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	3	
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES	A	1	0	
Enseignement artistique				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 3,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 4/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 7/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 8/20	B	2	2	2
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 9/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 10/20	B	2	2	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 11/20	B	2	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 13,5/20	B	2	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 14,5/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 16/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TEMPS COMPLET	B	3	3	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 3/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 5/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9/20	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9,5/20	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 10/20	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 11/20	B	1	1	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TEMPS COMPLET	B	1	1	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE CULTURELLE		52	35	7

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/06/2020

FILIERE POLICE MUNICIPALE				
GARDIEN-BRIGADIER	C	2	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	5	3	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE</i>		9	5	0
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	7	5	
ATSEM PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	8	5	
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	14	6	
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	11	11	
TECHNICIEN PARAMÉDICAL DE CLASSE NORMALE – TNC 28/35e	B	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE SECONDE CLASSE – TEMPS COMPLET	A	3	3	2
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE SECONDE CLASSE – TNC 28/35e	A	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE PREMIERE CLASSE – TEMPS COMPLET	A	5	4	
PUÉRICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	1	1	
PUÉRICULTRICE DE CLASSE SUPÉRIEURE	A	1	0	
PUÉRICULTRICE HORS CLASSE	A	1	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 2E CLASSE	A	2	0	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL DE 1E CLASSE	A	2	2	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 7/35e	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 11h30	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 12h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 15h	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 17h30	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 18h45	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 31h30	A	1	1	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE – TNC 24h	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE</i>		65	48	8

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/06/2020

FILIÈRE SPORTIVE				
OPÉRATEUR PRINCIPAL DES APS	C	1	0	
ÉDUCATEUR DES APS	B	6	4	2
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2e CLASSE	B	2	1	
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1e CLASSE	B	4	3	
CONSEILLER TERRITORIAL	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SPORTIVE</i>		14	9	2
FILIÈRE TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE	C	129	123	7
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 17,5/35	C	1	0	
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 20/35	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	63	61	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 20/35e	C	1	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e CLASSE	C	25	25	
AGENT DE MAITRISE	C	13	6	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	19	19	
TECHNICIEN	B	3	1	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	4	3	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	4	3	
INGÉNIEUR	A	2	2	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE TECHNIQUE</i>		265	245	7
HORS FILIÈRE				
COORDINATEUR JEUNESSE	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL</i>		1	1	0
TOTAL des postes permanents		608	506	35

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 01/06/2020

ANNEXE – ÉTAT DU PERSONNEL (CONTRACTUELS)

Nbre	AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATÉGORIE	SECTEUR	RÉMUNÉRATION	CONTRAT
		(1)	(2)	N (3)	(4)
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 911	110
1	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 900	110
1	DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION	A	ADM	IB 772	Art.3 - 3 2e alinéa
1	CHARGE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION	A	TECH	IB 940	Art.3 - 3 2e alinéa
1	GESTIONNAIRE CUISINE CENTRALE	B	ADM	IB 580	Art.3 - 3 1er alinéa
1	TECHNICIEN PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	B	ADM	IB 429	Art.3 - 3 1er alinéa
1	CHARGE DE DÉVELOPPEMENT ECO / EMPLOI	A	ADM	IB 672	Art.3 - 3 2e alinéa
1	MÉDIATEUR SOCIAL	B	ANIM	IB 388	Art.3 - 3 1er alinéa
1	CHARGÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE – JURISTE DES MATCHÉS PUBLICS	A	ADM	IB 434	Art.3 - 3 2e alinéa
15	ASSISTANTES MATERNELLES	C	S		
24	TOTAL				

-1 **CATÉGORIES** : A, B et C

-2 **SECTEUR** ADM : Administratif (dont l'emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 TECH : Technique et informatique (dont l'emploi de l'art. 47 de la loi du 26/01/84)
 S : Social (dont aide social)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 CAB : Collaborateurs de Cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

-3 **RÉMUNÉRATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique (ou brut annuel)

-4 **CONTRAT : Motif du contrat** (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

* 3-3, 1° : article 3-3 1er alinéa (Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois De fonctionnaire)

* 3-3, 2° : article 3-3, 2e alinéa (emploi permanent de catégorie A)

* 38 : article 38 (travailleurs handicapés)

* 47 : article 47 (emplois fonctionnels)

* 110 : article 110 (collaborateur de cabinet)



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG20_034
Date de la décision:	2020-05-13 00:00:00+02
Objet:	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	033-213304496-20200513-DG20_034-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20200513-DG20_034-DE-1-1_0.xml	text/xml	866
nom de original:		
DG20_034.pdf	application/pdf	1907261
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20200513-DG20_034-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1907261

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mai 2020 à 10h41min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mai 2020 à 10h41min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mai 2020 à 10h41min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mai 2020 à 10h46min30s	Reçu par le MI le 2020-05-15